

geons normaux ont été détruits par la gelée ou toute autre cause. Peu de temps suffit pour qu'il se forme des rameaux d'une certaine longueur, rameaux qui peuvent se lignifier avant l'hiver.

Lecture est donnée de la communication suivante, adressée à la Société :

SUR LA SYNONYMIE DE QUELQUES CYPÉRACÉES, par **M. J. DUVAL-JOUVE**.

(Montpellier, 26 juillet 1872.)

Dans des travaux que bientôt j'aurai l'honneur de communiquer à la Société, j'aurai souvent à parler de certaines Cypéracées dont la synonymie est contestée : c'est pourquoi je me crois obligé, pour éviter toute ambiguïté, de justifier d'abord les dénominations que j'emploierai.

La plante nommée par Linné *Schœnus mucronatus* a un aspect si particulier, que les enfants même la distinguent et que les botanistes les moins portés aux vues hypothétiques se sentent entraînés à voir en elle un survivant, aujourd'hui isolé, d'une végétation antérieure à la période géologique actuelle. Aussi les anciens botanistes l'ont-ils tous reconnue ; ils ont même peu varié dans leurs phrases de désignation.

Pour Lobel, qui l'a figurée, c'est le *Juncus cyperoides maritimus* Adv. ou le *Juncus maritimus* Ic. 87 ; dénomination adoptée par Tabernæmontanus. C'est pour G. Bauhin : *Gramen maritimum cyperoides* Pin. p. 16, n° 14 et Theatr. p. 94 ; pour J. Bauhin, qui en donne une figure passable : *Gramen marinum cyperoides* Hist. plant. II, p. 498 ; pour Morison, qui la figure aussi : *Gramen junceum maritimum, capite squamoso foliaceo* Hist. III, p. 227, S. 8, tab. 9, fig. 6 ; pour Tournefort : *Scirpus maritimus, capite glomerato* Inst. p. 528 ; dénomination que Scheuchzer reproduit avec une très-bonne figure, Agrost. p. 367, tab. VIII, fig. 1. Enfin, Micheli en fait son *Melanoschœnus maritimus humilis, Cyperi effigie* Gen. p. 46. Ainsi tous rappellent la station exclusivement maritime de cette plante, et quelques-uns une certaine ressemblance avec les *Cyperus*.

Linné la plaça dans son genre *Schœnus*, où elle se heurtait contre le *Schœnus aculeatus* (qui n'est qu'un *Crypsis*) et le *Cladium Mariscus* ; et, s'écartant, on ne sait pourquoi, de la loi qu'il s'était imposée de prendre, autant que possible, son épithète spécifique dans les anciennes phrases, il lui donna celle de *mucronatus*, aussi peu justifiée et aussi mal choisie que le genre.

Il en est résulté qu'en moins d'un siècle cette malheureuse plante a passé successivement dans cinq genres, a reçu sept épithètes spécifiques et en définitive neuf noms différents :

1753. *Schœnus mucronatus* L. *Sp. pl.* p. 42.
 1763. *Scirpus Kalli* Forskål *Descr.* p. 15.
 1771. *Cyperus capitatus* Vandelli *Fasc. pl.* p. 3.
 1778. *Schœnus maritimus* Lam. *Fl. fr.* III, p. 443; nom abandonné et remplacé par celui de Linné, dans le *Dict. encycl.* I, p. 739.
 1785. *Cyperus ægyptiacus* Gloxin *Obs.* p. 20, tab. 3; nom adopté par Kunth.
 1820. *Mariscus mucronatus* Presl *Cyp. et Gram. sic.* p. 12 (1).
 1831. *Cyperus macrorhizus* Richard, sec. Nees ab Esenb. in *Wight Bot.* p. 73.
 1844. *Cyperus schœnoides* Griseb. *Spic. fl. Rum. et Bith.* II, p. 421; nom adopté par M. Godron dans la *Flore de France* (2).
 1845. *Galilea mucronata* Parl. *Fl. palerm.* p. 297 et *Giorn. bot.* II, p. 134.

M. Parlatore, après avoir dit avec pleine raison : « Pianta stata poco o niente » studiata dagli autori diversi, che superficialmente osservandola l'hanno ripor- » tata ora al genere *Schœnus*, ora al *Cyperus*, ora al *Mariscus*; pero do questi » generi e affatto distinta » (*Flor. palerm.* p. 299), distingue son genre *Galilea* du genre *Cyperus* par les caractères que montre le tableau comparatif suivant :

Cyperus.	Galilea.
« Squamis distiche imbricatis, interdum paucis inferioribus minoribus vacuis. Filamentis filiformibus; antheris apice integro obtusiusculis. Achenium triangulare, vel rarius compressum. » (O. c. pp. 282 et 283.)	« Squamis subdistiche imbricatis, 1-2 inferioribus majoribus vacuis. Filamentis longissimis dilatatis, persistentibus; antheris appendiculatis, appendicula punctiformi, obtusa, fusca. Achenium compresso-trigonum, hinc planiusculum, illic convexo-obtusangulum. » (O. c. p. 297.)

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que les termes employés par le très-savant botaniste italien pour exprimer le second de ces caractères : « squamis 1-2 inferioribus majoribus vacuis », s'éloignent de l'interprétation exacte de la réalité.

(1) Si Presl n'avait pas affirmé lui-même l'identité de sa plante avec celle de Linné, il serait difficile de la soupçonner aux caractères génériques suivants : « Spiculæ bi-trifloræ teretiusculæ, squamis duabus vel tribus, infimis minoribus vacuis », dont pas un ne convient au *S. mucronatus* L.

(2) Au sujet de ce nom nous ferons observer que, si l'on veut faire de cette plante un *Cyperus*, il y a justice à reprendre le nom le plus ancien, celui de Vandelli, 1771, puisqu'on ne peut employer l'épithète linnéenne *mucronatus*, appliquée par Rottboel, en 1772, à un *Cyperus*. Ce nom de *Cyp. capitatus* conviendrait mieux d'ailleurs que ceux d'*ægyptiacus* et de *schœnoides*.

Il est bien vrai que Retz a employé le nom de *Cyp. capitatus* (*Obs.* IV, p. 9), mais seulement vers 1785 (ses *Obs.* étant de 1779 à 1791); Poirét a fait aussi un *Cyp. capitatus* (*Dict. encycl.* VII, p. 246), mais seulement en 1806. — Ce sont donc ces noms déjà employés qui devraient être changés, et non celui de Vandelli.

Dans les *Cyperus*, chaque rameau de l'anthèle, grand ou petit, est, indépendamment d'une feuille bractéale, muni à sa base d'un ocréa (1). De plus chaque épillet offre aussi à sa base : 1° une petite feuille bractéale de la grandeur d'une écaille ; elle repose sur le rameau ; 2° à l'opposé et sur l'axe de l'épillet, une autre petite bractée, ou écaille vide, qui est le représentant de l'ocréa des rameaux. Or, à la base de ses rameaux principaux, le *Schoenus mucronatus* L. a bien une feuille bractéale (involucre de quelques auteurs), mais il n'a jamais d'ocréa (2) ; à la base de chaque épillet il a bien aussi une bractée (écaille vide de quelques auteurs) très-colorée ; mais il n'en a point une seconde qui soit vide et corresponde à l'ocréa, puisqu'il n'a point d'ocréa sur les rameaux principaux. Il est facile de voir que la petite bractée (ou écaille vide) de la base des épillets n'appartient pas à l'épillet, mais bien au rameau qui le supporte, car elle reste adhérente au rameau et non à l'épillet, quand on arrache ce dernier. Dès lors à son aisselle ne peut se trouver aucun organe de reproduction. Comme elle est d'ailleurs assez semblable aux écailles de l'épillet et qu'elle n'en diffère qu'en ce qu'elle est un peu plus grande, plus scariée et sans bandes vertes sur la région dorsale, cette ressemblance a fait illusion à M. Parlatoire (et à quelques autres) (3), et l'a conduit à dire que les épillets de son *Galilea* ont à leur base une écaille stérile et plus grande. C'est, à notre avis, une erreur d'interprétation. Toutes les écailles de l'épillet proprement dit recouvrent des organes de reproduction, ou, comme on dit, sont fertiles ; et quand il y en a de stériles, ce ne sont que les plus petites, vers le sommet. C'est précisément à la base de l'épillet des *Cyperus* que se trouvent deux bractées vides ou au moins une. On ne les a jamais signalées, à ma connaissance du moins, encore qu'elles soient très-remarquables et, comme les ocréas, très-dignes de fournir des caractères spécifiques.

Pour en revenir aux caractères génériques, il me semble que ceux que

(1) Il en est de même des pédicelles des épis femelles des *Carex* de la section des *Eucarex* (voyez *Bull. Soc. bot.* t. XI, p. 269) et des rameaux de l'anthèle des *Scirpus*, *Cladium*, etc. — Nous reviendrons prochainement sur ce point trop peu étudié.

(2) Les épillets des *Carex* de la section *Vignea* n'ont pas non plus d'ocréa à la base de leur pédicelle.

(3) M. Willkomm n'admet pas le *Galilea* comme genre, mais il en fait toutefois une section propre du genre *Cyperus* :

« Sect. I. *Galilea*. Glumæ inferiores 1-2 steriles.

» Sect. II. *Eucyperus*. Glumæ omnes floriferæ. » (*Prodr. fl. hisp.* I, p. 137.)

C'est le contraire de ce qui est ; attendu qu'à la base de tout épillet de *Cyperus*, il y a deux bractées (glumes stériles Willk.). Comme M. Willkomm, M. Caruel fait du *Galilea* un sous-genre :

« 1. PSEUDOSCHOENUS. Glumæ infimæ submajores. — *Cyp. capitatus* Vand. — (*Schoenus mucronatus* L.). — *Galilea* Parl.

» 2. EUCYPERUS. Glumæ infimæ subminores. — *Cyperus* auct. » (*Gen. Ciper. Eur.* p. 25.)

A ce compte, il faudrait placer avec le *Galilea* une bonne moitié des *Cyperus* (par ex. *C. distachyus*, *fuscus*, *flavescens*, etc.), qui ont la bractée de l'épillet plus grande que les écailles proprement dites.

M. Parlatore tire des organes de reproduction, joints à l'aspect propre de cette plante, justifient suffisamment une distinction générique. Et, si le principe est admis, nous ne voyons pas de meilleur nom que celui de GALILEA, lequel, comme le dit très-bien M. Parlatore, rappelle le grand homme « che »
 » dando il metodo alle scienze fisiche, ha direttamente giovato allo studio delle
 » scienze naturali. La botanica dunque non tardi più ad offrire il suo omaggio
 » a questo sommo genio, a cui, mercè la invenzione del microscopio, essa
 » deve la parte più importante dell'anatomia vegetabile. » (*Flor. palerm.*
 p. 298.)

En 1843, M. Doell exprima l'opinion que Linné n'avait pas compris dans son *Scirpus triqueter* la forme de cette espèce à épillets conglomérés, car, au lieu de dire « spiculis sessilibus pedunculatisque », il aurait dû dire... « pedunculatisve » (*Rhein. Fl.* p. 164). M. Godron a été plus loin : il a prétendu que la description et le nom de *Scirpus triqueter* L. *Mant.* I^a, p. 29, se rapportent non à l'espèce que tout le monde admettait sous ce nom, mais à celle que Schrader avait figurée et décrite sous le nom de *S. littoralis* *Fl. germ.* I, p. 142, tab. v, fig. 7.; en conséquence il a opéré un échange de nomenclature. M. Doell a revendiqué alors sa part de paternité dans ce changement et s'est empressé de l'adopter (*Fl. Bad.* I, pp. 300 et 301); mais, suivant M. Boreau, la vraie paternité appartiendrait à Chaubard. Quoi qu'il en soit de ce point, pour agir ainsi sur des noms de plantes bien connues, bien figurées, et s'exposer à la confusion que doit amener un tel échange entre des noms acceptés depuis près d'un siècle, il faut le plus puissant de tous les motifs, savoir, la parfaite évidence d'une erreur matérielle. M. Godron n'allègue rien de semblable, et, au contraire, comme le fait justement remarquer M. Boreau, « les botanistes qui ont confronté l'herbier de Linné n'y ont pas reconnu le *S. littoralis* Schrad. » (*Fl. centr.* p. 661). Le savant auteur de la *Flore de France* s'appuie simplement sur cette remarque de Linné : « Culmus triqueter angulis planis, nec excavatis », qui suit en effet la diagnose du *S. triqueter*. Mais, pour si peu qu'on y fasse attention, on verra que ces mots, comme la diagnose qui les précède, ont pour objet de comparer la nouvelle espèce au *S. mucronatus* déjà décrit par Linné et très-bien figuré par Scheuchzer *Agrost.* tab. ix, fig. 14. Or, le *S. mucronatus* a des « tiges triquètres avec les angles aigus et les faces excavées » (Godron *Fl. Fr.* III, p. 376), tandis que le *S. triqueter* L. est décrit, par M. Godron lui-même, comme ayant « les tiges triquètres avec angles aigus, deux faces planes » et la troisième correspondant à l'anthèle faiblement canaliculée » (o. c. p. 374). Il était donc permis à Linné de dire de son *S. triqueter* : « angulis planis nec excavatis ». En outre Linné, après avoir dit de son *S. mucronatus* « spicis conglomératis » (*Sp. pl.* ed. 1, p. 50), dit comparativement de son *S. triqueter* « spiculis sessilibus pedunculatisque mucronem æquan-

tibus », ce qui ne peut en aucune façon s'appliquer à la grande panicule rameuse du *S. littoralis*. De plus enfin, Linné, à la suite de la diagnose, vise la figure de Plukenett *Almag. tab. 40, fig. 2*, laquelle convient parfaitement et se trouve précisément dans le même auteur suivie de la figure du *S. mucronatus*, fig. 3, auquel Linné compare son *S. triqueter*.

Nous croyons donc devoir, à l'exemple de MM. Boreau (*Fl. centr. p. 664*), Kirschleger (*Fl. Als. II, p. 233*), Cosson (*Fl. Alg. p. 235*), reprendre la dénomination linnéenne, et continuer d'appeler *S. littoralis* la plante que Schrader a si bien décrite et si bien figurée sous ce nom.

M. l'abbé Chaboisseau met sous les yeux de la Société des échantillons de *Riccia Bischoffii* anthéridifères, recueillis au pont de Lathus (Vienne), localité citée notamment dans la *Flore des Muscinées de l'est de la France*, par M. l'abbé Boulay, avec une bonne description.